

**INTERVIEW DE L'AUTEURE DJAILI AMADOU AMAL :
UN ACTIVISME DECOULANT DE L'ECRITURE**



Crédits : Joel Saget - AFP

« Si l'on veut que les femmes sortent du processus patriarcal qui les enferme dans des choix qu'elles n'ont pas choisis, l'éducation est le facteur décisif pour les aider à soutenir leurs propres choix de vie, grâce à cela elles prennent conscience qu'elles-seules sont maîtres de leur vie et que personne n'a le droit de leur imposer une telle violence. » Djaili Amadou Amal.

Quelques mots sur Djaili Amadou Amal

Djaili Amadou Amal est une militante féministe et écrivaine camerounaise. Elle est la fille d'un père camerounais et d'une mère égyptienne.

Mariée à dix-sept ans dans le cadre d'un mariage forcé, elle a connu ce qui rend difficile la vie des femmes du Sahel. En 1998, Djaili Amadou Amal parvient à quitter cet homme après 5 ans de vie commune. Dix ans et un second mariage plus

tard, elle quitte un deuxième époux, violent, pour s'installer à Yaoundé. Au moment de la rupture, celui-ci kidnappe ses deux filles pour la punir.

Djaïli Amadou Amal ne baisse pas les bras. Celle qui rêvait d'être journaliste travaille grâce à son BTS en gestion, achète un ordinateur, une table, une chaise et se met à écrire. Son premier roman "Walaande, l'art de partager un mari", paru en 2010, lui confère une renommée immédiate. Le Prix du jury de la Fondation Prince de Claus à Amsterdam, obtenu dans la foulée de sa parution, vaut à l'ouvrage d'être traduit en langue arabe et diffusé dans les pays du Maghreb et du Moyen-Orient.

Son deuxième roman, "Mistiriijo, la mangeuse d'âmes", paru en 2013, confirme le talent de la romancière. Son troisième roman, "Munyal, les larmes de la patience", paraît en septembre 2017, la classant définitivement parmi les valeurs sûres de la littérature africaine.

En mars 2019, l'ouvrage consacre l'écrivaine lauréate du prix de la Presse panafricaine de littérature 2019 qui lui est décerné au salon Paris Livre. Deux mois plus tard, elle est la lauréate du 1er Prix Orange du Livre en Afrique.

L'écrivaine signe son entrée au sein de la maison d'édition française Anne Carrière/Emmanuelle Collas qui la publie dès 2020. L'éditrice veut retravailler le texte de "Munyal". Il paraît en septembre 2020 sous le titre "Les Impatientes", fait partie de la première sélection du prix Goncourt 2020 et obtiendra finalement le prix Goncourt des lycéens le 2 décembre 2020.

L'œuvre « Les Impatientes » évoque la situation difficile des femmes au Cameroun en dénonçant la violence quotidienne subie par ces femmes ainsi que la polygamie, pratique commune au sein du pays.

Un activisme découlant de l'écriture

C'est en 2012 que Djaili Amadou Amal décide de créer l'association « Femmes du Sahel » qui a pour but d'œuvrer pour l'éducation et le développement de la femme dans le Nord-Cameroun. Elle mène en particulier des actions de promotion de l'éducation de la femme et de la jeune fille, de sensibilisation contre le mariage précoce et forcé et toute forme de violence faite aux femmes.

INTERVIEW DE MADAME AMADOU AMAL :

1) En plus d'être écrivaine vous êtes aussi militante, vous avez créé en 2012 l'association "Femmes du Sahel", association qui a pour but d'œuvrer pour l'éducation et le développement et lutte notamment contre le mariage forcé et précoce et les violences faites aux femmes. Qu'est-ce qui vous a motivé à lutter contre ces pratiques ? D'autre part, votre combat se diffuse aussi au travers de la littérature, vous avez à votre actif 4 récits : qu'ont-ils en commun ? Qu'est-ce qui vous a donné envie d'écrire ?

Mon engagement social dérive de mon engagement d'écrivaine. C'est à la suite de la publication de mon premier roman en 2010 que j'ai fondé l'association « Femmes du Sahel » qui œuvre pour l'éducation de la jeune fille et le développement de la femme dans le Sahel camerounais. Cette évolution a été naturelle dans la mesure où mon premier roman, comme d'ailleurs finalement tous mes autres romans, traitent des questions de discriminations faites à la femme. Voilà qui est le fil conducteur de mon engagement intellectuel et militant au service de la femme. La thématique des violences faites aux femmes est donc essentielle dans mes textes, elle cristallise pour ainsi dire ma conviction d'écrivaine.

J'ai eu la chance de baigner dans la lecture dès ma plus tendre enfance, et cela m'a éveillée à l'idée que ce qui se passe autour de moi n'est pas normal. D'observatrice j'en ai rapidement été moi-même victime. Tout cela a, contre toute attente, conduit à l'écrivaine et militante féministe que je suis désormais.

2) Votre roman relate l'histoire de deux mariages forcés. Pouvez-vous nous expliquer premièrement comment se déroule le processus du mariage forcé selon la tradition Camerounaise : vous employez le terme "mariage de persuasion" pouvez-vous nous expliquer de quoi il s'agit ? D'ailleurs que dit la loi locale à ce propos ?

Il n'existe pas un processus à proprement parler, autant que le Cameroun compte par ailleurs bien des traditions autant qu'il en compte d'ethnies. Le récit de mon roman « Les impatientes » se déroule dans la société peule du Nord-Cameroun, une région dominée par la culture sahélienne. Ici, le mariage forcé se veut subtil, par chantage affectif, par persuasion. On persuade la jeune fille que c'est pour son bien, c'est le meilleur choix pour elle. Elle doit écouter ses parents qui savent mieux qu'elle ce qui est utile et juste pour elle, pour son avenir. Elle doit accepter, sinon cela voudrait dire qu'elle n'aime pas ses parents, elle ne leur obéit pas ! A ce niveau, vous le constatez, il ne s'agit pas d'arrêter la fille, comme on peut se l'imaginer dans des mauvais téléfilms, et la porter *manu-militari* au foyer de son prétendant. La loi camerounaise prévoit une peine de 5 ans d'emprisonnement et une amende de 25 000 à 1 000 000 F CFA (38 à 1525 euros), mais la réalité en est toute autre.

3) Pouvez-vous nous parler de ce système de "hiérarchie" que vous relatez dans votre livre ? Elle est aussi bien valable entre les coépouses qu'entre les hommes/femmes/enfants ?

Probablement une question africaine ! L'un des critères de la hiérarchisation, sans doute le plus vieil dans cet ordre, est l'âge. Un cadet se soumet à son aîné ! Une jeune mariée qui trouve une première épouse dans une concession se soumet à cette dernière qui est la *daada saré*, mère de la maison.

4) Pour finir, de manière plus globale pensez-vous qu'il y a un espoir de faire changer ce système patriarcal ? Pensez-vous qu'un tel constat s'explique par la présence d'un vide juridique, d'une influence culturelle trop ancrée dans la société ou bien de la pression des diktats religieux ? De ce fait, selon vous, comment un changement pourrait-il opérer (une aide internationale, une régulation législative interne) ?

Je ne pense pas qu'il soit ici question de vide juridique. Des textes existent. Même s'ils ont besoin d'être relus et amendés, adaptés, il est surtout important de noter que la condition de la femme dans nos sociétés pâtit plus par le laxisme dans l'application de ces textes existants. Le changement est inéluctable sur le principe. Mais ce changement doit être celui que nous voulons et recherchons. Une société humaine dans laquelle la femme occupe le rôle majeur qui doit être le sien, actrice de la société et disposante, en parfaite complémentarité sociale avec l'homme et jouissant des mêmes droits que lui. Tendre vers

ce changement est nécessairement le produit des efforts conjugués et résolus des intellectuels engagés pour les causes y afférentes, des militants féministes, des institutions internationales et bien sûr des Etats. L'un des facteurs clés de ce changement est évidemment l'éducation des filles. Plus les filles sont instruites moins elles seront enclines à se soumettre par exemple au mariage forcé ou à accepter des orientations qui leur sont imposées et qui ne prennent pas en considération leurs aspirations à un avenir émancipé et autonome.

*Interview réalisée par Inés Apat, collaboratrice
au sein de l'équipe de Derechos de las Mujeres –*

Fuente de Vida

Publicado por:



**Asociación para las
Naciones Unidas
en España**
United Nations Association of Spain

Vía Laietana, 51, entlo.3^a. 08003 Barcelona
Tels.: 93 301 39 90 – (31 98) Fax: 93 317 57 68

e-mail: info@anue.org

Con el apoyo de:



Generalitat de Catalunya
Institut Català de les Dones